

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CLASSEMENT

Pour l'année sportive 2024 du 01/09/2023 au 31/08/2024 :

17 reclassements ont été demandés par les clubs pour des joueurs ou joueuses qui font leur retour à la compétition, après une période d'interruption, tous ND :

17 licenciés ont été reclassés : 14 Hommes et 3 Femmes.

Je rappelle aux présidents de club, que tout joueur qui a été classé et qui revient à la compétition doit demander au Comité son reclassement.

TOUTES LES INFOS CLASSEMENT SONT SUR LE SITE DE LA FFT RUBRIQUE Nos sports > Tennis > Règles et classement.

Michel LECOQ
Responsable de la commission classement